



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique
Second degré**

**Inspection pédagogique
Second degré**

Limoges, le 04/09/2025

Affaire suivie par :
Aurélien Masson
Mél : aurelien.masson@ac-limoges.fr

MASSON Aurélien
IA-IPR Éducation musicale et chant choral

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Éducation
musicale et chant choral

Sous-couvert de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Objet : Lettre de rentrée – septembre 2025

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée en espérant que vous avez passé des vacances agréables et ressourçantes. Je souhaite également la bienvenue aux collègues qui arrivent dans l'académie et/ou qui effectuent leurs débuts dans le métier de professeur d'éducation musicale et chant choral.

Tout d'abord, je tiens à nouveau à saluer l'engagement dont vous avez collectivement fait preuve l'an passé afin de faire rayonner notre discipline au profit des élèves. Grâce à votre action, ces derniers ont eu l'opportunité de s'impliquer dans des projets artistiques nombreux, qualitatifs et parfois portés au-delà des frontières de l'académie. Cette belle dynamique est appelée à se poursuivre. Les propositions d'ores et déjà référencées dans ADAGE témoignent encore une fois de la pertinence de projets qui associent plusieurs établissements, se soucient de la mise en oeuvre d'un contenu artistique original et exigeant, renforcent le maillage territorial en nouant des liens avec le 1er degré et les partenaires culturels locaux.

Par ailleurs, ces expériences artistiques, au-delà de leurs enjeux pédagogiques, aident tout simplement les élèves à grandir. Celles-ci, combinées avec l'enseignement en classe, permettent une ouverture culturelle constituant un levier puissant pour favoriser l'inclusion, le développement des compétences psychosociales et pour lutter contre toutes les formes de discriminations. Pratiquer la musique c'est en effet apprendre à se relier aux autres dans un esprit de tolérance.

1- Poursuivre le partage

Force est de constater que des pratiques pédagogiques variées et performantes sont mises en oeuvre par les professeurs de notre discipline au sein de l'académie. Il semble important de poursuivre le partage de ces dernières à la fois en direction des collègues qui débutent dans le métier, mais aussi entre professeurs expérimentés. Les formations proposées seront des temps propices à ces échanges. Cependant, il nous faut rechercher des voies pour les prolonger et les approfondir.

Dans cette intention, j'attire votre attention sur la mise en route progressive d'un site dédié à l'histoire des arts. Second degré et premier degré y seront représentés pour une meilleure visibilité et une meilleure connaissance mutuelle de ce qui peut être proposé en classe.

D'autre part, le site d'éducation musicale fait peau neuve et nous permettra de centraliser les échanges. Vous pouvez dès maintenant me faire parvenir les supports que vous souhaiteriez mettre en commun. Il peut s'agir de chants, de scénarios pédagogiques, de séquences de cours, d'articles ou de toute documentation utile à notre discipline.

Ces deux sites disciplinaires n'auront une utilité que si nous nous en emparons collectivement.

Concernant la visibilité de vos actions, dans la mesure du possible, je vous demanderai de :

- . continuer à référencer votre chorale dans ADAGE
- . continuer à référencer les dispositifs particuliers (CHAM, OAE et options musique au lycée) dans Arcgis

Pour le calendrier des concerts, un document partagé sera accessible en ligne sur le site d'éducation musicale :

<https://docs.numerique.gouv.fr/docs/5e0f0c8d-d953-4828-b842-db8065531d8e/>

2- Actualités

Cette année, il nous faudra anticiper la possible mise en œuvre des nouveaux programmes pour la rentrée 2026. Je vous invite d'ores et déjà à consulter les projets de programmes d'éducation musicale et d'histoire des arts.

<https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570>

Notre enseignement serait appelé à s'articuler autour de deux volets : la pratique musicale et l'histoire des arts. Cette place sanctuarisée de l'histoire des arts au sein du cours d'éducation musicale se matérialise par l'apparition d'un quatrième domaine de compétences intitulé "construire une culture musicale et artistique". À la lecture de ces projets de programmes, vous pourrez constater une réaffirmation des éléments structurants déjà nos séquences et nos pratiques : questionnement, projet musical, place centrale de la voix, approche sensible basée sur la pratique, la créativité, l'écoute et le dialogue.

Ce nouveau volet ne remet donc pas en cause les fondamentaux, mais invite à systématiser l'ouverture culturelle à d'autres champs artistiques et à contextualiser les oeuvres et les expériences musicales afin de renforcer la cohérence des séquences.

La réflexion suscitée par ces projets de programmes est l'occasion de rappeler certaines des démarches pédagogiques et certains des objectifs communs recherchés au sein du cours d'EMCC :

- . favoriser la pensée créative

- . mise en avant des compétences psychosociales
- . limitation, autant que possible, des situations descendantes. Notamment dans l'apprentissage du débat qui gagne à s'exercer en petits groupes d'élèves plutôt qu'en classe entière guidée par un professeur adoptant une posture magistrale.
- . concevoir de véritables projets musicaux. Le point de départ peut être un chant, mais aussi une technique, une forme, un principe de composition empruntée à une œuvre. Plus généralement, la notion de projet musical est assimilée à la notion de projet créatif. Cela implique la possibilité d'une réappropriation et d'un développement par les élèves de l'objet musical proposé initialement. Invention, expérimentation, voire création, doivent irriguer les choix d'interprétation laissés aux élèves et les éventuels gestes musicaux associés. Cela suppose un aller-retour entre la mise en place d'un matériau musical de base assurée par le professeur de manière collective et un développement créatif en petits groupes confié aux élèves.
- . inclure et répondre à la difficulté par la différenciation. Différencier en musique, c'est proposer des situations variées de pratique, d'écoute et de créativité. En tenant compte des capacités des élèves et du matériel disponible, c'est aussi diversifier les gestes musicaux. Un projet musical peut comprendre à bon escient des percussions corporelles, des gestes instrumentaux, une implication particulière du corps (par une gestuelle ou des déplacements) ou encore le recours à des moyens numériques.
- . une évaluation adossée aux situations pratiques et aux productions faites par les élèves

Le DNB 2026 implique une notation chiffrée. Là encore, il ne s'agit pas de remettre en cause les acquis pédagogiques de l'enseignement par compétences qui nous a permis d'accomplir de nets progrès pour privilégier un enseignement toujours plus explicite. Mais, cette évolution va de pair avec la nécessité de traduire en notes les résultats obtenus. Cette traduction n'appelle pas forcément une double notation pour chaque évaluation, mais peut par exemple s'effectuer seulement en fin de trimestre. Pour ce faire, différentes modalités sont envisageables : calcul basé sur les taux de réussite, notation par profil de maîtrise pondéré ou encore échantillonnage des compétences majeures.

En outre, notre enseignement gagne à investir les problématiques et thématiques transversales qui touchent l'école dans son ensemble. À cet égard, je vous renvoie à la circulaire de rentrée 2025 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C>

3- PPCR et visites conseils

Pour la préparation des rendez-vous de carrière, je vous invite à prendre connaissance de la procédure et, le moment venu, à compléter les documents *ad hoc* afin que votre évaluation se fasse dans les meilleures conditions.

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

À votre demande ou à la demande de votre hiérarchie, vous êtes également susceptibles d'être l'objet d'une visite conseil. Cette dernière est indépendante des rendez-vous de carrière.

Par ailleurs, je reste disponible en dehors de ces échéances si vous ressentez le besoin d'échanger sur des questions relatives à la pédagogie ou à l'évolution de votre carrière.

4- Plan de formation

La journée départementale de formation

Unique rendez-vous commun en présentiel sur le temps scolaire, cette journée a pour objectif d'aborder les sujets qui touchent aux évolutions pédagogiques de notre discipline. Aucune inscription n'est nécessaire puisqu'il s'agit d'une formation à public désigné.

Chœur académique

Le chœur académique a pour objectif de développer la pratique du chant choral en permettant aux personnels administratifs et aux enseignants du premier et du second degré de se réunir autour d'un projet artistique qui mêle plaisir de faire de la musique et montée collective en compétences. Les répertoires travaillés sont ensuite réinvestis dans les écoles, les collèges et les lycées.

Les répétitions hebdomadaires débutent la première semaine d'octobre :

. antenne de Tulle (IUT) : tous les jeudis, de 19h à 20h30 à l'IUT

. antenne de Limoges (Conservatoire) : tous les jeudis, de 18h20 à 19h50 au Conservatoire de Limoges

De plus, afin de garantir la réussite du projet artistique et d'enrichir le travail réalisé lors des répétitions, des journées de formation avec des professionnels du conservatoire ont lieu hors temps scolaire durant l'année.

L'inscription est gratuite et se fait en écrivant à l'administratrice du chœur : clementine.haise@ac-limoges.fr

Sur initiative personnelle, les enseignants qui le souhaitent ont aussi la possibilité d'être formé à la direction de chœur au conservatoire. Pour plus de renseignements, il convient d'écrire à patrick.malet@limoges.fr. Ces cours ont lieu en amont de la répétition du chœur académique.

CREA – Ferme de Villefavard

Cette formation sur inscription individuelle se déroulera sur 3 journées du 16 au 18 avril. L'hébergement sur site et les repas des stagiaires sont pris en charge. Ce stage est animé par monsieur Didier Grosjman. L'objectif est de développer les compétences dans la mise en œuvre scénique. Les nombreuses techniques enseignées visent à renforcer l'autonomie des stagiaires et asseoir leur expertise pour conduire l'exécution d'une œuvre originale (commande du CREA qui reste à être sélectionnée à ce stade).

L'abonnement à cette formation sera accessible prochainement.

Préparations au concours

Si vous êtes intéressé(e) par la préparation au CAPES interne ou à l'agrégation interne, je vous prie de bien vouloir m'écrire directement afin que je vous fournisse toutes les informations nécessaires. Ces dispositifs sont organisés en partenariat avec l'académie de Bordeaux.

5- Enseignement de spécialité – Baccalauréat

Veillez trouver ci-dessous un lien vers le programme limitatif de l'enseignement de spécialité musique en classe de terminale et vers le programme complémentaire de l'enseignement optionnel de musique en première et en terminale. Je vous incite à aller découvrir ou redécouvrir ces œuvres et à réfléchir à l'intégration de quelques-unes d'entre elles dans vos séquences.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo15/MENE2504603N>

6- Concours nationaux

Je ne peux qu'encourager les enseignants contractuels qui réunissent les conditions à passer les concours. En plus des informations accessibles via les liens proposés, je conseille aux collègues intéressés d'aller également consulter les rapports de jury du concours qu'ils convoitent. Même si certaines épreuves peuvent évoluer, les rapports de jury constituent des ressources indispensables pour bien se préparer.

CAPES interne – description des épreuves

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-education-musicale-et-chant-choral-586>

CAPES externe – description des épreuves

Bac+3

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac3-section-education-musicale-et-chant-choral-1421>

Bac+5

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac-5-section-education-musicale-et-chant-choral-514>

Agrégation interne – description des épreuves

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-musique-985>

Programmes internes et externes

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2026-1496>

Agrégation externe – description des épreuves

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-musique-934>

Cette lettre de rentrée reste un condensé succinct de points qui devront être rediscutés durant l'année. Je m'engage bien évidemment à vous tenir informé(e)s.

Dans l'attente de pouvoir échanger avec vous directement, je tenais à vous exprimer ma confiance et mes encouragements pour aborder cette nouvelle année scolaire avec toute l'énergie et toute la sérénité possibles.

Bien cordialement,

Aurélien Masson

